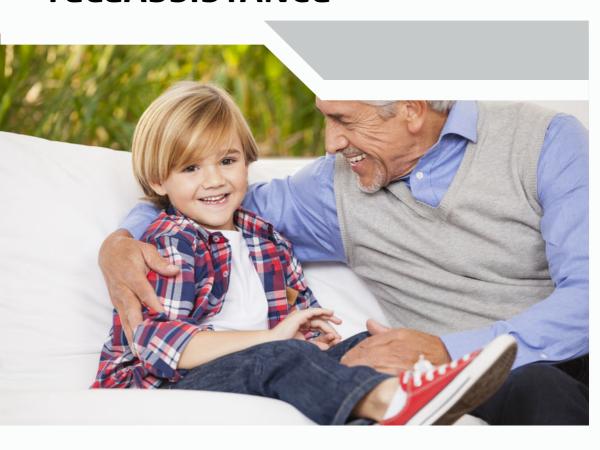
# **TELEASSISTANCE**



- Vous vivez seul ou en couple et vous souhaitez rester chez vous le plus longtemps possible en toute sécurité?
- Vous êtes inquiets pour l'un de vos proches?
- Vous souhaitez avoir l'assurance qu'il a la possibilité d'appeler à tout moment pour de l'aide ?

Vivez pleinement grâce au service de téléassistance



# **TELEASSISTANCE**





### A QUI S'ADRESSE LA TÉLÉASSISTANCE ?

A toute personne, sans condition d'âge, qui souhaite rester à son domicile en toute sécurité dans le confort et la sérénité.

#### **\*** COMMENT CELA FONCTIONNE?

- Vous appuyez, par une simple pression, sur votre bouton d'alerte,
- Dans les meilleurs délais, un conseiller prend en charge votre appel,
- Vous êtes aidé, le conseiller contacte un voisin, un membre de votre famille ou les services d'urgence, suivant le besoin,
- Un psychologue clinicien est également à votre disposition pour vous apporter écoute, assistance et réconfort.

## **\*** QUEL EST LE TARIF?

Abonnement mensuel 15,50 € TTC II s'adapte à vos besoins avec possibilité de résilier à tout moment

- · Le temps d'une convalescence,
- · Quand vos proches sont absents,
- · A l'année.

# **\*** QUELLES SONT LES AIDES FINANCIÈRES ?

En fonction de votre situation, vous pouvez éventuellement bénéficier d'une aide au titre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)

Renseignements : CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)
06 84 70 46 79

## **\*** COMMENT BÉNÉFICIER DU SERVICE ?

Contactez le service actions sociales de la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe Vanessa BRISSON - actionsociale@ccals.fr 06 47 84 47 90

LOIR & SARTHE